Des avocats de djihadistes ayant la nationalité française détenus en Syrie portent plainte contre la France

17/01/2018 à 10h25

Des avocats de femmes et d'enfants de djihadistes français récemment capturés par les forces kurdes en Syrie ont annoncé mercredi 17 janvier qu'ils déposaient plainte contre les autorités françaises pour « détention arbitraire » et « abus d'autorité ».



« Le Kurdistan syrien n'ayant aucune existence légale et ne disposant par là même d'aucune institution souveraine, ces femmes et ces enfants sont tous détenus sans droit ni titre », affirment ces avocats dans un communiqué.

Le gouvernement français a déclaré qu'il souhaitait que ces personnes soient jugées sur place par « les autorités locales

» si les conditions le permettent.

Une quarantaine de djihadistes français adultes, autant d’hommes que de femmes, accompagnés d’une vingtaine d’enfants, ont été arrêtés en zone irako-syrienne, dont la grande majorité par les forces kurdes en Syrie, d’après une source proche du dossier en France.
Le Monde

Merci à **valdorf**